

*Supplément de Prof de l'En*

13

Le 26 octobre un ordre d'expulsion du Département des Basses Pyrénées a été rendu contre José Luis Alvarez Emparanza, ingénieur, Benito del Valle, ingénieur, Julen de Madariaga, avocat, et Iñaki de Irigaray, libraire, tous les quatre étant des réfugiés Basques-Espagnols habitant à Biarritz. L'unanimité de la protestation faite en raison de cet ordre, a obligé la police à en suspendre l'exécution. Mais elle n'a pas fait savoir que l'ordre restait sans effet. Le Conseil Général, les députés et les sénateurs, ainsi que la plupart des maires de la région, ont signé une protestation. Si l'expulsion avait lieu, elle aurait par résultat la fermeture d'une usine fondée et dirigée par les dits réfugiés et des dizaines de travailleurs perdraient leur travail.

Paris, 13 Octobre 1964